

## LES TROPHÉES DES DIRIGEANT(E)S BÉNÉVOLES

Sur proposition de leur conseil d'administration ou du Bureau peut être nommé(e)s des dirigeant(e)s et bénévoles Saint-Paulois(es) fortement investi(e)s depuis plusieurs années dans leur club et particulièrement en 2017 - **1 par club**.

Pour que les candidatures soient recevables, les athlètes doivent :

- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMS en 2017 et 2018 ;
- être impliqu(é)e dans une association sportive **reconnue par une Fédération Française agréée par le Ministère des Sports** ;

**La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur qui statuera.**

### LE CLUB

Nom de l'association :

Président(e) :

Référent(e) :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Disciplines sportives :

## DIRIGEANT(E) BÉNÉVOLE PROPOSÉ(E)

NOM & Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

rôle au sein de  
l'association en 2017

Discipline sportive :

Informations  
complémentaires :

- *investissement  
dans le club et dans  
la/les disciplines  
représentée(s) ;  
- diplôme(s)*

Signature du/de la Président(e) :

Cachet de l'association :

Dossier de candidature complété à envoyer :

- par e-mail : [contact@oms-saintpaul.re](mailto:contact@oms-saintpaul.re)

- ou par voie postale : 165 boulevard du front de mer, 97460 Saint-Paul